



## Déclaration de la FSU au CTSD de Gironde du jeudi 11 mars 2021.

Félicitations Monsieur le DASEN, la Macronie peut être fière de vous !

Si chacun des 101 départements français avait supprimé 49 postes, alors même que la Gironde gagnait à nouveau de nombreux élèves (plus de 1 640 élèves pour la rentrée prochaine), ce seraient 4 949 postes qui auraient disparu... soit plus du double des suppressions nationales programmées (autour de 1 883 postes pour 43 518 élèves en plus).

Nonobstant votre zèle, vous ne serez pourtant pas désigné employé du mois car notre Ministre a réussi à économiser 212 millions d'euros sur le budget de 2020, battant ainsi son propre record de 200 millions d'euros de 2018. Cette somme aurait pourtant permis de créer 4 200 postes ou de revaloriser les 69 % des collègues qui ne sont pas concernés par la prime d'attractivité et qui voient donc leur pouvoir d'achat continuer à baisser.

En même temps, n'oublions pas que vous n'étiez pas en compétition avec n'importe qui. C'est tout simplement le champion du monde du nombre de tests Covid annoncés mais pas réalisés avec lequel vous concouriez.

Espérons maintenant que toutes vos qualités d'expert-comptable rejailliront sur les élèves français qui pour le coup ne sont pas champions du monde de mathématiques.

Vos suppressions de postes en Gironde comme en France prouvent bien le manque d'ambition pour l'École de la République, surtout dans le contexte sanitaire actuel qui grève la qualité de l'enseignement et des apprentissages.

Faute d'argent, vous vous payez de mots et vous vous payez notre tête.

La confiance et la bienveillance ne peuvent pas être une surcharge de travail supplémentaire brutalement imposée.

Comment qualifier les méthodes dont vous avez usé pour imposer les arbitraires et dogmatiques 9 % d'HSA en collège et 14 % en lycée ?

Est-ce le managère-rentabilisme qui gangrène les DSDEN ?

Vous avez mis sous pression les chefs d'établissement qui ont, à leur tour, agi de même avec les enseignants. Une fois la politique du pire annoncée vous aviez beau jeu de paraître généreux en abondant les collèges de 71 heures et les lycées de 270 heures juste avant les conseils d'administration.

Par un « effet de ruissellement », les chefs d'établissement « choyés » comme dirait le Premier ministre, ont pu se présenter comme des négociateurs hors pair et manipuler les collègues pour obtenir un vote favorable aux créations-suppressions de postes dans leur conseil d'administration. C'est sûr que lorsque votre bourreau vous annonce qu'il va vous couper les deux bras, vous êtes finalement heureux de n'en avoir laissé qu'un.

Amputées, ce sont les Segpa qui le sont aussi. Alors que nous sommes dans une période compliquée, où les élèves les plus en difficulté ont besoin de moyens supplémentaires, vous grevez certaines de leur DGH de 6 heures, laissant les possibles dédoublements au bon vouloir des chefs d'établissement.

Votre stratégie de la peur a très bien fonctionné en collège où vous n'avez pas donné d'heures de DGH en plus à près de 75 % des établissements.

En lycée, vous avez dû rendre près de 271 heures. Seulement cette munificence n'est qu'un nouveau trompe-l'œil car vous aviez retiré 379,25 heures au lycée ces deux dernières années.

Il y a donc un solde de - 108,25 heures.

Avec une telle cure d'amaigrissement pour le second degré nul doute que vous pouvez viser un poste à votre hauteur et devenir enfin commercial pour des programmes minceur.

Les réformes du collège, du lycée et du lycée professionnel montrent bien leur seule finalité : économiser des postes !

Vos choix ne révèlent aucune prise en compte du nombre d'élèves par classe, de la surcharge de travail qui obère les projets pédagogiques chronophages, des équipes pédagogiques mises à mal par vos suppressions de postes ou les compléments de service imposés...

Quant au dogme de la concurrence que vous érigez en vertu, il démontre au contraire qu'il n'est qu'un ferment malveillant de divisions des chefs d'établissements et des enseignant.es, des disciplines les unes contre les autres, des enseignant.es entre eux...

Il est regrettable que lorsque des représentants syndicaux accompagnent leurs collègues qui viennent témoigner de ces ravages du management agressif, infantilisant et culpabilisant, vous, fonctionnaires représentants du Ministère, vous vous permettiez des attaques *ad hominem* contre eux. Nous vous rappelons que nous portons des mandats et des valeurs collectives pour lesquels nos collègues nous ont élus, nous n'intervenons pas en nos noms propres. Le « dialogue social » exige davantage de respect vis-à-vis de vos partenaires syndicaux.

Dans le premier degré, les collègues ont découvert juste avant les vacances la mise en œuvre des Grandes Sections dédoublées.

Notons tout d'abord que cela est décrété hors de toute instance, à savoir le CTSD, et que les écoles doivent donc faire "comme si" elles allaient dédoubler, se fiant parfois aux affirmations des IEN, des mairies, de la rumeur... C'est lors des CTSD et CDEN du 8 et 9 avril que les mesures seront actées. Il n'y avait aucune urgence à annoncer ces mesures, si ce n'est celle de devoir organiser des commissions, puisque ces postes vont être profilés.

Or rappelons le, ce profilage ne sert à rien, si ce n'est de malmener des collègues qui ont mieux à faire.

Cela provoque d'une part une instabilité dans les écoles, qui ne savent pas à quoi s'en tenir : auront-elles des classes dédoublées ? Ou pas ? Et oblige les collègues qui n'avaient rien demandé, qui font leur travail consciencieusement et professionnellement, à devoir se mobiliser pour un entretien dont on ne saisit toujours pas l'utilité.

Non, un petit entretien de quelques minutes ne renseigne pas sur la capacité d'un enseignant ou d'une enseignante à occuper un poste plus ou moins bien.

Il renseigne en revanche sur la volonté de l'administration de mettre mal à l'aise les collègues, de mettre en doute leurs compétences, le tout en fonction de l'humeur du jour. Sinon comment expliquer que les mêmes enseignant.e.s qui ont passé les entretiens l'année dernière obtiennent des avis différents aujourd'hui ? Le seul changement entre les deux : la composition du jury.

Le profilage nous renseigne donc sur un seul élément : les jurys ne sont pas tous les mêmes, et n'ont manifestement pas tous compris la même chose quand aux fameux profils recherchés. Cela nécessite-t-il de forcer des gens à participer au mouvement, multiplier les mesures de carte scolaire, briser des collectifs de travail si complexes à mettre œuvre ?

Et après tout cela, on cherche en vain les effets de ces postes profilés sur la réussite des élèves. Les petits CP girondins de classes dédoublées réussissent-ils à ce point mieux que ceux d'autres départements ? Et les CE1 ? Les élèves d'écoles avec une décharge de plus de 50 % ? Évidemment non, parce que ce n'est pas la sélection de soi-disant profils adaptés qui permettent la réussite des élèves, mais la qualité de la formation, de l'accompagnement et des conditions de travail.

Le profilage apparaît donc uniquement comme une technique managériale de mise en concurrence des personnels, là où le collectif devrait primer.

C'est de plus une énième attaque contre les personnels, après leur droit à accéder au temps partiel, à la disponibilité, à la formation et à la possibilité d'accéder à un poste dans un système de règles transparentes et justes.

Une autre politique éducative nationale est possible :

- Réduire les effectifs par classe : l'un des rares aspects positifs de la crise sanitaire est de démontrer la qualité du travail avec des demi-classes en cours.
- Recruter massivement des enseignants titulaires et mieux formés.
- Revaloriser financièrement et socialement les personnels en reconnaissant leur expertise professionnelle.
- Améliorer la capacité de remplacement par des enseignant.es titulaires en augmentant significativement le nombre de TZR. Il est inacceptable que des élèves ne puissent pas avoir de

cours pendant des mois. La continuité du service public est incompatible avec les choix budgétaires austères actuels.

- S'engager dans un plan de titularisation qui permet de résorber la précarité galopante de trop de personnels dans l'Éducation nationale.